



Conception d'un programme d'ETP à destination des personnes traitées par anticancéreux oraux à domicile.



SOMMAIRE

I. Introduction

- L'ETP en soins de 1^{er} recours : état des lieux de l'offre en région

II. Contexte

- Intérêt d'un programme d'ETP sur les anticancéreux oraux

III. Présentation de la maquette du programme

- Objectifs du programme - public cible et critères d'inclusion
- Déroulé du cycle ETP
- Contenu pédagogique des ateliers

III. Perspectives

• L'Éducation thérapeutique du patient :

« L'ETP est un processus vise à aider le patient et ses proches à **comprendre la maladie** et le traitement, coopérer avec les soignants, vivre le plus sainement possible et maintenir ou améliorer la qualité de vie. (...)

L'éducation devrait rendre le patient capable **d'acquérir et maintenir les ressources nécessaires** pour gérer de manière optimale sa vie avec la maladie ». (OMS, 1998)

Un programme d'éducation thérapeutique du patient (ETP) se définit comme :

- un ensemble coordonné d'activités d'éducation destinées à des patients et à leur entourage
- animées par une équipe de professionnels de santé
- avec le concours d'autres acteurs (éducateur en activité physique adaptée, psychologue, etc.)

Il est proposé au patient sous la forme d'un programme personnalisé (prend en compte ses besoins, ses attentes et ses préférences). (HAS-Inpes, 2007).

II – Contexte

• **Cancer : 1^{ère} cause de mortalité en France**

- La morbidité est cependant en diminution -> plus d'une personne sur deux guérit après un diagnostic de cancer)
- Changement des modalités de traitement, avec le recours de plus en plus fréquent à un **traitement ambulatoire** et à la prise des médicaments par voie orale (en 2003, 10% des patients recevaient des traitements oraux contre 40% en 2013)

Les évolutions thérapeutiques ainsi que l'amélioration des pronostics donnent ainsi à la maladie cancéreuse les caractères d'une maladie chronique

-> **Cette dimension nécessite l'acquisition par le patient de nouvelles compétences dans la gestion de sa maladie :**

- Surveillance, prévention et gestion des symptômes
- Compréhension des traitements et respect des prescriptions afin de garantir la sécurité, et d'obtenir l'efficacité maximale
- tout en limitant l'angoisse des patients moins en contact avec la structure hospitalière.

• 4 enjeux du Plan Cancer 2014–2019 :

1) Guérir plus de personnes malades

Objectif 3 : Accompagner les évolutions technologiques et thérapeutiques - Sécuriser l'utilisation des chimiothérapies orales

Action 3.3 : Impliquer le patient en développant l'éducation thérapeutique en oncologie – Promouvoir le développement de programmes d'éducation thérapeutique de patients (axés sur l'information, l'observance, la gestion des effets indésirables) associant les équipes hospitalières et les professionnels de santé de premiers recours (médecin, pharmacien, infirmier).

- 2) Préserver la continuité et la qualité de vie
- 3) Investir dans la prévention et la recherche
- 4) Optimiser le pilotage et les organisations

Avantages des anticancéreux oraux à domicile :



- Valorisation de l'**autonomie médicamenteuse**
- Vivre avec la maladie suivant une **modalité moins médicalisée** : ne pas avoir à se rendre à l'hôpital et donc conserver les activités sociales, familiales et professionnelles
- **Confort et administration plus simple** : pas d'injections
- Entourage familial plus impliqué dans le plan de prise de traitement
- Permet de prendre en charge la **chronicisation de certains cancers**

Limites des anticancéreux oraux à domicile :

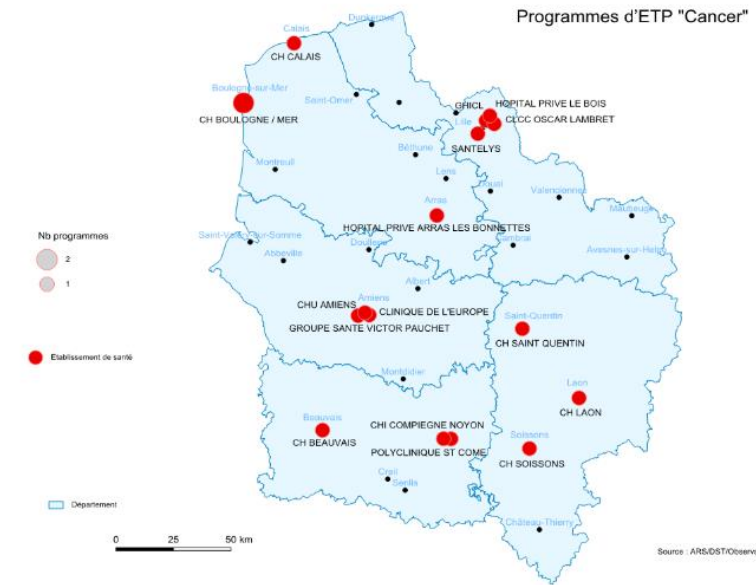
- **Non-observance du traitement** : 25 à 50% des patients sont inobservants, qu'il s'agisse d'oublis fréquents ou d'adaptations de dose
- **Gestion des effets secondaires** difficile
- Sentiment de **solitude** = manque de contact avec le personnel soignant et médical
- Dégradation image de soi et relations sociales
- Sentiment de **grande vulnérabilité** dans la gestion quotidienne du médicament → *les patients estiment ne pas détenir « le bouton rouge »*
- Les professionnels de santé de premiers recours prennent en charge ces patients en ville tout en *manquant parfois d'une formation spécifique (toxicité, interaction, gestion des EI...)*

18 programmes d'ETP en oncologie autorisés en région au 20/03/2023:

Dispensés par 12 établissements publics et 6 établissements privés :

- 3 programmes « post cancer »
- 10 programmes ETP « cancer »
- 3 programmes ETP spécifiques / pathologie : hémopathie maligne, cancer du sein, cancer de la prostate.
- 2 programmes « thérapies orale »

Carte des Programmes d'ETP Cancer



3 – Propositions pour le cadre du programme

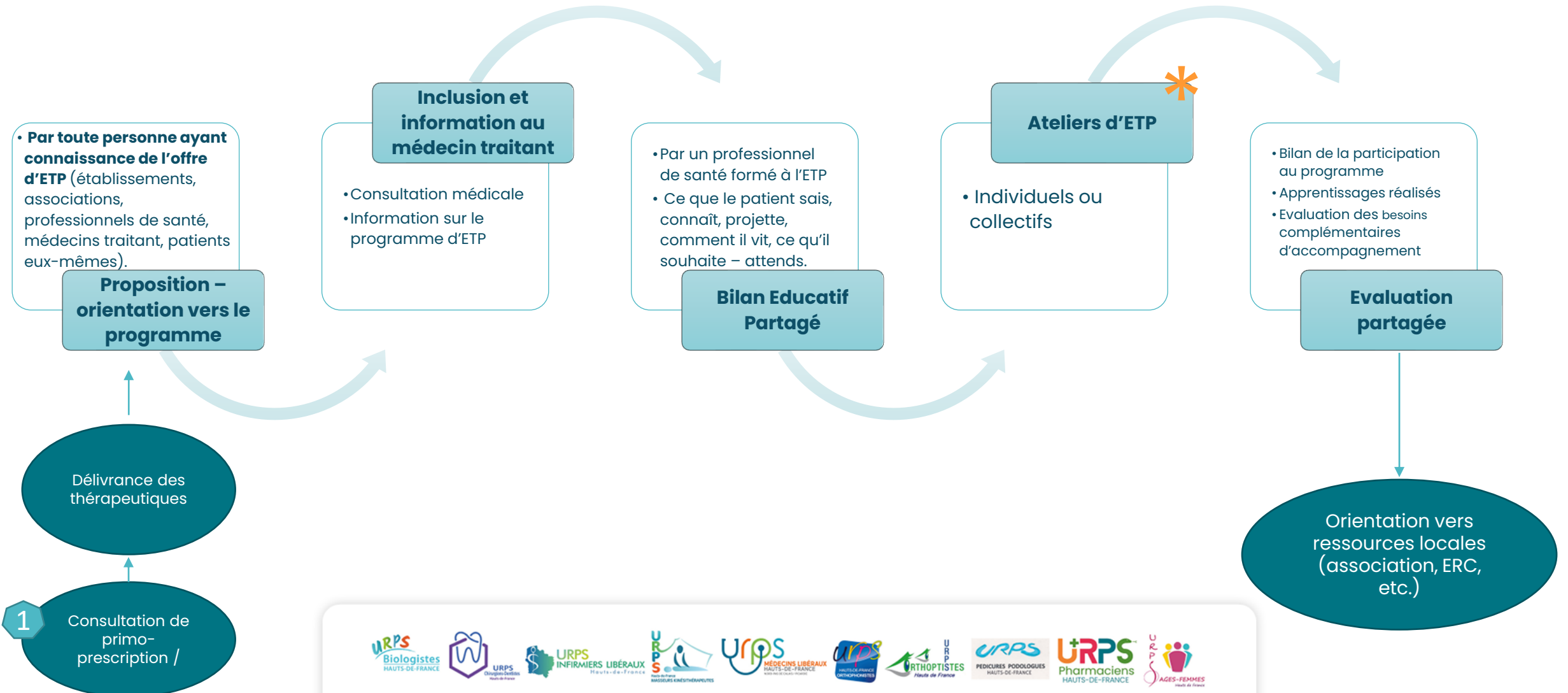
Sont concernés par ce programme d'éducation thérapeutique, les patients adultes atteints d'un cancer et suivant un traitement par anticancéreux oral, quelque soit l'organe atteint et qui ont déjà été hospitalisé ou non.

Objectif général :

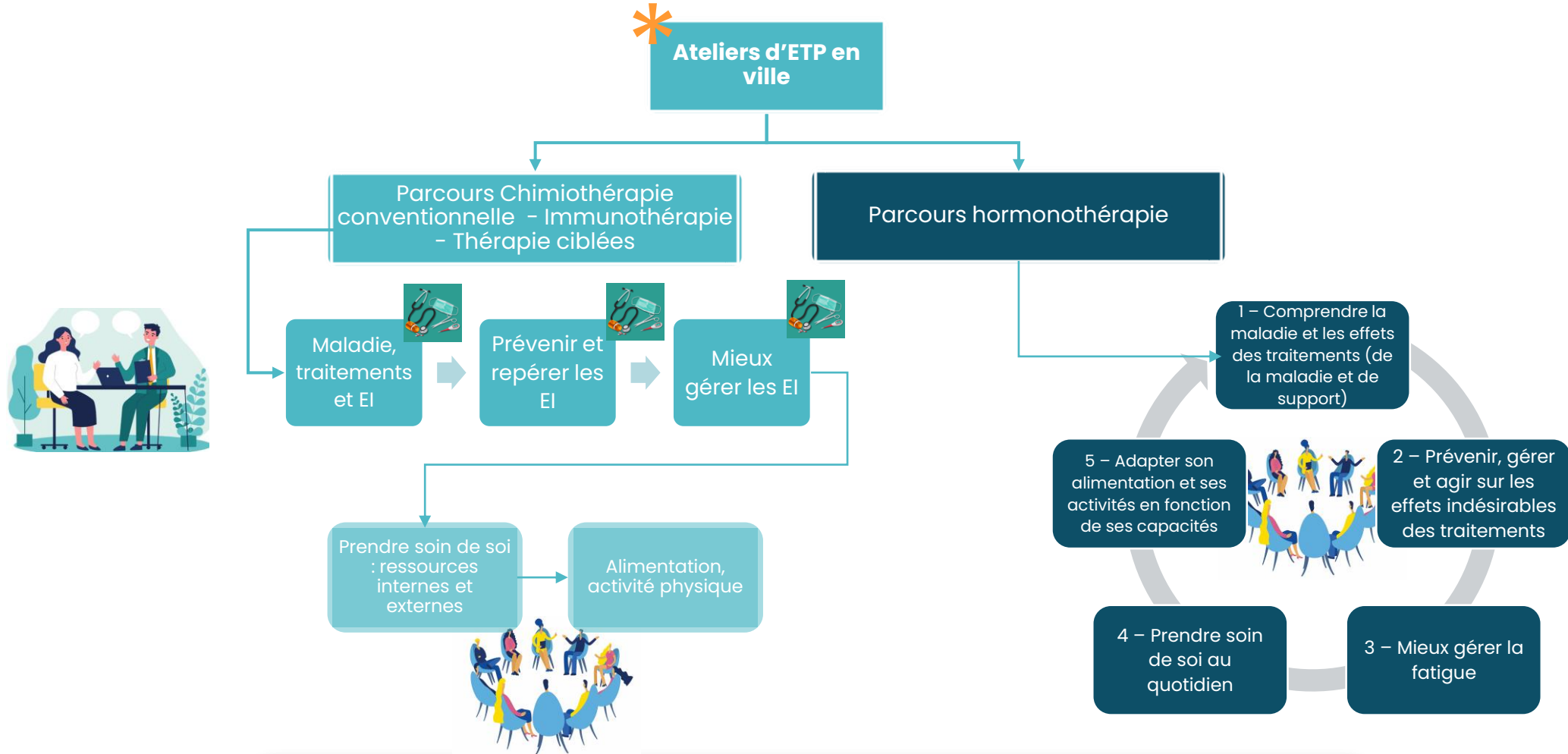
- Améliorer la qualité de vie des personnes atteintes d'un cancer sous thérapie orale

Objectifs spécifiques :

- Amener le patient à devenir acteur de sa prise en charge et pouvoir ainsi renforcer son autonomie dans la gestion de sa maladie et ses traitements au quotidien
- Favoriser ou maintenir l'adhésion aux traitements
- Acquérir des compétences d'auto-soins permettant de mieux gérer la maladie et de prévenir ou minorer les effets secondaires des traitements ou de la maladie



Proposition de contenu pédagogique



- Finaliser **l'ingénierie pédagogique** associée à la conception du programme
- Préparer le **dispositif de formation des professionnels de santé libéraux** souhaitant dispenser le programme d'ETP :
 - Renforcement des connaissances sur les ACO (mécanismes d'action, utilisation, toxicité, interactions, etc.)
 - Connaissance de l'organisation de la filière oncologique sur le territoire des HDF, etc.
- Envisager le déploiement du programme d'ETP dans une **perspective de coordination** avec les ressources existantes :
 - A l'échelle régionale
 - A l'échelle territoriale : ex des communautés pluriprofessionnelles territoriales de santé (CPTS) : structuration de parcours



Merci pour votre attention



03 20 14 22 12



contact@urps-hdf.fr



MAISON DES URPS

11 square Dutilleul – 59000 LILLE



www.urps-hdf.fr

